

Nanterre, le 12 mai 2016

- Communiqué de presse -

SIGNATURE DE LA CHARTE RELATIONS FOURNISSEUR RESPONSABLES

*Le Conseil départemental des Hauts-de-Seine est
le premier Département à s'engager en faveur des achats responsables*

La Charte Relations fournisseur responsables (RFR) a été signée par le Département des Hauts-de-Seine en présence de Paul SUBRINI, Vice-président du Conseil départemental en charge des nouvelles technologies, de l'environnement numérique des collèges, de la commande publique, de l'évaluation des politiques publiques, **Katayoune PANAHI**, directrice générale des services du Département des Hauts-de-Seine, **et Pierre PELOUZET**, médiateur des entreprises.

Le Conseil départemental des Hauts-de-Seine est le premier département de France à signer cette charte proposée par le Médiateur des entreprises et co-écrite avec le Conseil national des achats (CDAF).

Dans la continuité des actions déjà menées par le Conseil départemental, la signature de cette charte a pour objectif d'**encourager** notamment **les TPE et PME à répondre davantage aux consultations du Département**. Pour ce faire, la collectivité s'engage notamment à **fluidifier les procédures administratives** pour inciter toutes les structures, quelle que soit leur taille, à y participer.

Concrètement, ce projet a pour ambition de développer l'animation du tissu économique avec l'appui de la Médiation des entreprises et du CDAF. **Le Département a déjà nommé un médiateur interne pour accentuer davantage le dialogue avec les TPE / PME.**

L'efficacité de cette politique sera évaluée d'ici un an afin de mesurer l'attractivité et l'accessibilité de la commande publique en direction des TPE / PME.

Paul SUBRINI, Vice-président du Conseil départemental en charge des nouvelles technologies, de l'environnement numérique des collèges, de la commande publique, de l'évaluation des politiques publiques : *« La signature de la Charte relation fournisseur responsables s'inscrit dans la continuité de la démarche portée par le Département des Hauts-de-Seine au titre de sa valeur de « proximité » notamment. Par la signature de cette charte, le Département des Hauts-de-Seine met encore plus en lumière sa démarche d'ouverture sur le monde économique et sa volonté de donner la pleine mesure de son investissement auprès des acteurs économiques, notamment les PME et TPE pour le bénéfice des Alto-séquanais. C'est un signal fort de modernité de l'action publique qui tend à organiser une relation équilibrée, partenariale avec ses fournisseurs afin que chacun puisse bénéficier de la meilleure connaissance des attentes et besoins des uns et des autres ».*

Pierre PELOUZET, médiateur des entreprises, se félicite de cette signature : « *En formalisant ainsi son engagement en faveur de la démarche d'achats responsables, le Département des Hauts-de-Seine donne un excellent signal aux entreprises. J'appelle de mes vœux tous les Départements, mais aussi les autres collectivités territoriales, à s'inscrire dans cette dynamique de responsabilité. Responsabilité économique, territoriale, environnementale, coût total de l'achat, soutien aux filières et incitation à l'innovation : autant de sujets dont les collectivités peuvent se saisir sans attendre !* ».

Le Département des Hauts-de-Seine, en quelques chiffres pour 2015 :

- 7 605 fournisseurs,
- 430 millions € montant des achats,
- 13% des contrats incluant les clauses sociales,
- 8% des contrats incluant des clauses environnementales.

Contacts presse :

Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Grégoire LÉBOUC

Tél. : 01 47 29 32 32

glebouc@hauts-de-seine.fr

www.hauts-de-seine.fr

Médiateur des entreprises

André PIERARD

Tél. 01 53 17 87 97 / 06 11 14 58 46

andre.pierard@finances.gouv.fr

www.mediateur-des-entreprises.fr